

Bonjour

voici un tableau réalisé par mes soins présentant des simulations de différé (avec la nouvelle formule) pour les artistes, ne pratiquant pas l'abattement pour frais professionnel, selon les salaires et heures effectuées.

-j'ai laissé les virgules, mais il semblerait que le nombre de jours de différé soit arrondi au niveau inférieur (ex 3.6 jours de différé = 3 jours différés)

-en vert les montants concernés par le plafonnement du salaire journalier moyen à 350 euro, ça évite que l'augmentation ne soit trop douce pour les gros revenus, c'est donc un plus par rapport à la première formule, mais certains gros salaires voient quand même leur différé diminuer par rapport à l'actuel, donc ce n'est pas suffisant !

pour préciser un exemple: un artiste qui aurait touché 50000 euro en 507 heures aurait un différé de 119 jours contre 160 à l'heure actuelle

- donc, en bleu les différés qui baissent

- les chiffres en rouges montrent que lorsque le différé se met en place dans votre tranche de salaire, il augmente très vite, cela concerne ceux qui ont des cachets moyens entre 192 et 240 euro brut (cachets de 12 heures)

pour préciser, un exemple:

9000 euro en 507 heures = 4 jours de différé , et si vous gagnez 1000 euro de plus (soit 10000 euro en 507h) = 9 jours de différé

Pour les techniciens, le principe de la formule est le même, cependant ils sont davantage pénalisés que les artistes, car le salaire journalier moyen est calculé sur une base de 8h de travail par jour, alors que c'est 10 heures pour les artistes. Donc le différé est toujours plus important pour les techniciens que les artistes.

Nous avons un espoir, les rédacteurs du protocole ont laissé apparaître le fait qu'il faut déduire 30 jours du différé calculé, comme dans la formule actuelle... comme le protocole que nous possédons semble être un brouillon, il est possible que ce soit une erreur de leur part...

si c'est le cas, on ne dit rien... et tant mieux pour nous s'ils ne la repère pas

si ce n'est pas une erreur, alors le différé ne s'appliquera pas en dessous de la ligne en rose sur le tableau... autant dire que ça sera très proche du différé actuel...

franchement je crois bien que c'est une erreur de leur part... autant dire que ce sont des amateurs.....

pour finir il est possible qu'il y ait une ou deux erreurs dans les chiffres (c'est de l'artisanal), mais le principe est bien là

bonne journée

sophie

artistes	nb heures					
salaire brut	507	600	700	800	900	1000
8500	2,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9000	4,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10000	9,54	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00
11000	13,28	7,60	0,00	0,00	0,00	0,00
12000	16,40	11,96	4,62	0,00	0,00	0,00
13000	19,04	15,66	9,65	1,17	0,00	0,00
14000	21,30	18,83	13,96	6,80	0,00	0,00
15000	23,26	21,57	17,69	12,52	3,54	0,00
16000	24,97	23,97	20,96	15,95	8,94	0,00
17000	26,49	26,09	23,85	20,95	13,71	5,80
18000	28,23	27,97	26,41	23,07	17,95	11,05
19000	31,09	29,66	28,71	26,07	21,74	15,73
20000	33,95	31,18	30,77	28,76	25,15	19,94
21000	36,80	32,55	32,64	31,20	28,24	23,76
22000	39,66	35,41	34,34	33,42	31,05	27,22
23000	42,52	38,26	35,89	35,44	33,61	30,38
24000	45,37	41,12	37,31	37,30	35,96	33,29
25000	48,23	43,98	39,40	39,01	38,12	35,95
28000	56,80	46,83	47,97	43,40	43,68	42,82
30000	62,52	52,55	53,69	49,11	46,77	46,63
32000	68,23	58,26	59,40	54,83	50,25	49,96
35000	76,80	66,83	67,97	63,40	58,83	54,25
40000	91,09	86,83	82,26	77,69	73,11	68,54
50000	119,66	115,41	110,83	106,26	101,68	97,11
60000	148,23	143,98	139,40	134,83	130,25	125,68
différé nul si r	8117,27	9606,24	11207,20	12808,32	14409,36	16010,40